

Conseil Municipal du 12 JUILLET 2017

Etaient présents : Denis Jacquin – Géraldine Leroy – Yoann Girard – Jean-François Niess – Lysiane Pointurier – François Monnier – Sylvie Robert – Frédéric Arnoux – Julie Gillet – François Mairey – Michel Domon.

Absents : Kathia Dodane – Patrick Geistel.

Frédéric Arnoux arrive à 19 h 45 et ne participe pas au vote des deux délibérations.

10 conseillers participent aux délibérations.
François Monnier est élu secrétaire de séance.
Convocations envoyées le 5/07/2017.

ORDRE DU JOUR

➤ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 JUIN 2017**

➤ **Communication du Maire**

➤ **Délibérations**

- Approbation du projet de création de desserte forestière.
- Signature convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications.

➤ **Informations et questions diverses**

- :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance.

➤ **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2017**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➤ **Communication du Maire**

- Certificat d'urbanisme d'information (Type a) délivré par le Maire le 13 juin au nom de la Commune, demandé le 9 juin par Maître Benoît MOHN, Notaire, pour connaître les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain sis 14 rue de la Hutte Gallo-romaine – AC 127.
- Accord d'un permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes délivré par le Maire au nom de la Commune pour Monsieur Julien MAIROT et Madame Aurore AGNUS au 28 rue de la Cry pour la construction d'une maison individuelle, en date du 20 juin 2017.
- Arrêté de prolongation de temps partiel pour raison thérapeutique de monsieur Romain CHAILLET à raison de 50 % du 10 juillet au 09 octobre 2017, en date du 04 juillet 2017.
- Contrat de mission temporaire n° 17-1177 concernant madame Lucette MANGEOL pour le remplacement de madame Marie-Thérèse VALOT en congé de longue maladie, du 04 au 06 juillet 2017, à temps non complet, pour une durée effective de travail de 9.5 heures, en date du 03 juillet 2017.
- Certificat d'urbanisme opérationnel (Type b) délivré par le Maire le 20 juin au nom de la Commune, demandé le 28 avril par Monsieur Mathias MAIREY, pour connaître les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain et indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée sis Chemin des Châteaux – AC 142 – AC 143 et
- Décision de non opposition d'une déclaration préalable délivrée par le Maire au nom de la Commune déposée le 30 juin 2017 Monsieur le Directeur IDELEC pour 14 panneaux solaires noirs horizontaux orientés sud-ouest intégrés pour la vente d'énergie (L=9.84m H1.98m) marque Francilène plaque d'intégration GSE-Onduleur – 6 ABERGEMENTS LATERAUX 6 PUISSANCE TOTALE 3500 kxc GSE – onduleur 6 – sis 2 route de Boussières.

➤ **Délibérations**

- **2017-07-12-30 : Approbation du projet de création de dessertes forestières.**

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création de dessertes forestières, places de dépôt et piste de débardage afin de permettre la bonne exploitation des parcelles forestières desservies.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, avec 10 Voix Pour,

- **SOLLICITE** l'octroi d'une aide publique destinée à financer les travaux suivants :
 - Création de routes empierrées sur 1.185 km sur les parcelles ZA27, chemin d'exploitation n°45, voie communale n°5 ;
 - Création de 3 places de dépôt et ou retournement sur les parcelles cadastrales ZA27 – B289 – B293 ;
 - Création de pistes de débardage sur 0.43 km sur les parcelles B271 – B289 – B293 –B463.bénéficiant du régime forestier conformément à l'arrêté d'aménagement en date du 28 septembre 2015.
- Le montant total HT du projet s'élève à 52 056.29 €
- Le montant de la subvention sollicitée s'élève à = 52 056.29 € X 40 % = 20 822.52 €
établi sur la base du devis estimatif ci-joint.

- **S'ENGAGE** à financer la part des dépenses qui ne sera pas couverte par la subvention : cette part d'autofinancement communal variera en conséquence selon l'attribution effective des différentes aides (Etat, Europe, autres financeurs publics). Le Conseil Municipal prend acte que le taux de subvention, tous financeurs publics confondus, est plafonné par arrêté préfectoral régional et par type de projet. Dans tous les cas il ne peut dépasser 80 % d'aides publiques, soit un autofinancement de 20 %.

Fonds libres : 31 233.77 €

- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année au budget de la commune, les sommes nécessaires à la bonne conduite des peuplements
- **S'ENGAGE** à commencer l'opération dans un délai de 2 ans à compter de la notification de la décision de subvention
- **S'ENGAGE** à réaliser la totalité des travaux prévus au projet dans les délais impartis
- **S'ENGAGE** à mettre en place des dispositifs interdisant la circulation des véhicules à moteur autre que ceux des usagers autorisés
- **DESIGNE** l'OFFICE NATIONAL DES FORETS comme maître d'œuvre.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet.

- **2017-07-12-31 : Signature convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications « Place de l'Eglise »**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de projet de la place de l'église il est prévu de procéder à l'enfouissement des réseaux d'électricité, éclairage public, génie civil de télécommunication.

Il informe les Conseillers de la réception de la convention particulière CNV-FC4-54-17-00088781 pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité dans la commune de Torpes, option B.

L'exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal avec 10 Voix Pour,
AUTORISENT monsieur le Maire à signer la convention sus-nommée.

➤ **Informations et questions diverses**

Géraldine Leroy intervient sur les rythmes scolaires qui seront poursuivis pour l'année scolaire 2017 / 2018 malgré la réforme en cours. Délai trop court pour revenir à la semaine de 4 jours dès septembre ; il faut une entente entre les différents partenaires concernés (enseignants, mairie, parents d'élèves...).

Denis Jacquin évoque la nouvelle situation des transports scolaires pour les collégiens. Saint-Vit, lieu d'implantation du collège a rejoint la CAGB depuis le 01/01/2017 et de ce fait la prise en charge (gratuite) du département ne s'appliquera plus à la rentrée. Les familles ayant des enfants scolarisés à Saint-Vit devront donc payer les transports scolaires via un abonnement. TVA immobilière : après bien des péripéties, il apparaît que compte tenu que le chiffre d'affaire est inférieur à 80 000 €, qu'il n'y a pas eu de vente en année N-1 et qu'il n'y en aura pas en année N+1, la commune est exonérée de TVA, ce qui fait une économie totale pour la commune de l'ordre de 11 000 €.

Géraldine Leroy évoque les charges de travail pour les femmes de ménage à l'école et une adaptation des horaires nécessaire, soit 30 minutes en plus par jour avec une augmentation des salaires et charges.

Il est envisagé de changer des Vélux sur le bâtiment de l'école. Il faudra contacter l'entreprise Gogillot de Champagny.

Travaux de la place de l'église. L'enfouissement des réseaux se déroule sans problèmes. Découverte de problèmes de structure sur le monument aux Morts. Un devis a été demandé pour la consolidation de la structure.

Jusqu'à présent, nos personnels techniques étaient très sollicités par l'entretien et le suivi des réseaux AEP et assainissement, ce qui nécessitait une présence quasi constante sur la commune. La reprise des compétences eau et assainissement par la CAGB va modifier sensiblement la situation. L'adhésion au SIVOM de Boussières pour des services techniques et éventuellement administratifs pourrait être intéressante pour la commune. Il est demandé aux Conseillers de réfléchir à cette

Commune de Torpes – Conseil Municipal du 12 juillet 2017

proposition pour une prise de décision fin d'année. Dès septembre, nous nous rapprocherons du SIVOM pour étudier les modalités de cette adhésion.

La demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour l'acquisition d'une brosse sur le tracteur acquis récemment par la commune est bien enregistrée mais le versement de la subvention ne se fera pas avant 2018.

Rappel du projet d'aménagement du parking suite au déplacement de l'arrêt de bus rue du Centre. Les conseillers intéressés pour y réfléchir sont invités à se faire connaître.

Tour de table :

Michel Domon : Monsieur Simplot demande que l'on désherbe le petit chemin appartenant à la commune situé route d'Osselle.

Frédéric Arnoux : les jeunes décident de s'installer le soir au skate park mais il y a un problème d'éclairage. A prévoir ...

Yoann Girard : il y avait un problème de photocopieur et d'imprimante à l'école. Ils ont été échangés contre un photocopieur couleur avec un contrat sur 5 ans. Il y aura une économie de cartouches.

J-François Niess : il y a eu un problème au niveau de la STEP du bas.
Il est constaté une amélioration du rendement du réseau AEP.

Séance levée à 20 h 45 heures.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 25 août à 20 h 30.